



Réf.	Désignation	Catégorie légale	Prix public conseillé
A53760	Piège à œuf 25cm	Vente libre	147,00 € TTC

Piège à œufs contrefouines, homologuée par le Ministère de l'environnement.

Le **Europ-Arm** piège à œuf professionnel est conçu pour le piégeage réglementé des mustélidés, avec un déclenchement précis au contact de l'appât.

Robuste et durable, il répond aux exigences des piégeurs agréés et à la réglementation française en vigueur.

- **Diamètre : 25 cm**
- **Matériau : acier découpé laser**
- **Protection : peinture par cataphorèse anti-corrosion**
- **Homologation : Ministère de l'Environnement PHE 610**
- **Catégorie : II (piégeage réglementé)**

Un piège réglementaire pensé pour le terrain

Conçu pour les opérations de régulation encadrées, ce piège à œuf est destiné au piégeage des **fouines** et **martres** dans le strict respect de la législation française. Son fonctionnement repose sur un principe simple mais redoutablement efficace : le déclenchement intervient uniquement lorsque l'animal entre en contact direct avec l'appât.

Mécanisme à déclenchement par contact direct

En pratique, l'œuf placé à plat agit comme élément déclencheur. Dès sa manipulation par le mustélidé, le mécanisme s'arme instantanément. Cette conception permet une **capture sélective**, limitant les risques pour les espèces non ciblées lorsqu'il est utilisé dans les conditions prévues.

Fabrication robuste et protection anti-corrosion

Réalisé en acier découpé laser, le piège bénéficie d'une finition par cataphorèse. Ce traitement assure une excellente résistance à l'humidité et à l'oxydation, un point appréciable pour une

utilisation en milieu agricole, dépendances ou bâtiments anciens.

Conditions d'installation recommandées

Le positionnement est déterminant. Le piège s'installe généralement dans un faux nid, seul l'œuf restant visible. En intérieur, greniers, granges ou poulaillers constituent des emplacements privilégiés. En extérieur, l'usage est limité aux périodes nocturnes ou nécessite une caisse sécurisée.

- **Utilisation** : intérieure prioritaire, extérieure sous conditions
- **Contrôle** : vérification quotidienne obligatoire
- **Sécurité** : éloigner enfants et animaux domestiques

Mode d'emploi professionnel

Procédure d'installation et d'utilisation réservée aux **piégeurs agréés**, destinée à assurer une capture efficace et sélective des mustélidés, dans le respect de la réglementation.

Pré-appâter la zone

Déposer un œuf plusieurs jours avant l'installation afin d'habituer les fouines ou martres à fréquenter l'emplacement choisi.

Positionner l'appât

Placer un œuf frais à plat au centre du piège, sans le fixer, pour garantir un déclenchement au contact.

Dissimuler le piège

Installer l'ensemble dans un faux nid ou un aménagement naturel, en veillant à ce que seul l'œuf reste visible.

Armer le mécanisme

Armer le système de déclenchement uniquement au moment de la mise en service du piège.

Contrôler quotidiennement

Vérifier le piège chaque jour, conformément aux obligations légales applicables au piégeage réglementé.

F.A.Q

Ce piège est-il libre à la vente ?

Non, il s'agit d'un piège de catégorie II réservé exclusivement aux piégeurs agréés, conformément à la réglementation en vigueur.

Dans quels lieux peut-il être utilisé ?

Il est principalement destiné à une utilisation en intérieur (greniers, granges, poulaillers). En extérieur, son usage est strictement encadré.

Quel entretien prévoir ?

Un nettoyage régulier et un contrôle du mécanisme suffisent. Le traitement anti-corrosion limite l'entretien à long terme.

Les prix de vente conseillés sont mentionnés à titre indicatif. Les armuriers sont libres de vendre au prix qu'ils souhaitent. Textes et photos non contractuels, sujet à modification.